

PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 2 juin 2026

Etaients présents : MMES et MM GROSROYAT, MAKHLOUF, GODOY BERDUGO, BILLARD, LEGER, RIVIERE, FAVRE, BESSON, MAHIER, MISTRI, DALLMAYR, CONTESCU, BOINON, DELAUNAY, GOLLIET, BARTOLI, DUBOST, GASSAN, PERRAULT, MICHEL

Absents :

M. TISSEYRE

Mme TUBOEUF

M. POIREL

1°) Ouverture de la séance

- a) Vérification du quorum
- b) Nomination d'un secrétaire de séance
- c) Approbation du compte-rendu du 5 mai

2°) Finances

- a) Etat des factures
- b) Accord de principe sur le pourcentage accordé par la commune concernant la garantie d'emprunts HALPADES pour logements sociaux et intermédiaires
- c) Acceptation de l'avenant au contrat d'assurance SMACL pour la garantie tous risques du chantier de l'école
- d) Acceptation des devis pour la mise en place du terrain multisports
- e) Acceptation du plan de financement pour demande de subvention au titre de la DETR
- f) Contrat de maintenance des chaudières et pompes à chaleur des bâtiments communaux – acceptation des devis

3°) Administration Générale :

- a) Création de 4 postes saisonniers pour le service technique pour la période estivale
- b) Création de 2 postes saisonniers pour le centre de loisirs

4°) Urbanisme – PLUiH – Aménagement Village

- a) Dossiers vus en commission du 11 mai et du 2 juin
- b) Dossiers acceptés/refusés depuis le 5 mai
- c) Déclaration(s) d'intention d'aliéner

5°) Scolaire – Cantine – Centre de Loisirs

- a) Informations diverses
- b) Détermination des horaires applicables pour l'« Ecole de Vaise » dès son ouverture

6°) Travaux, Bâtiments et Voirie

- a) Informations diverses

7°) Commission Culture – Animations – Communications - Informatique

- a) Informations diverses

8°) Affaires sociales et CCAS

- a) Informations diverses

9°) Ecologie – Economie Locale – Citoyenneté

- a) Informations diverses

10°) Communauté d'agglomération

- a) Compte rendu du conseil communautaire du 27 mai

11°) Questions/informations diverses

1°) Ouverture de la séance

- a) Le quorum est atteint, 19 conseillers sont présents à l'ouverture de la séance.
- b) Madame le Maire demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance, Mme GOLLIET se propose et est désignée.
- c) Approbation du compte-rendu du 5 mai : le PV est approuvé à l'unanimité.

2°) Finances

- a) Etat des factures : la liste n'appelle aucune remarque particulière si ce n'est le prix des panneaux « Interdiction de fumer » dans les lieux publics.

Arrivée de Sylvain FAVRE à 19h15.

- b) **Accord de principe sur le pourcentage accordé par la commune concernant la garantie d'emprunts HALPADES pour logements sociaux et intermédiaires – Programme immobilier Maison Séniors** : Madame le Maire rappelle. Le Conseil refuse à l'unanimité de donner un accord de principe pour l'instant.
- c) **Acceptation de l'avenant au contrat d'assurance SMACL pour la garantie tous risques du chantier de l'école** : Christian MAKHLOUF informe le Conseil Municipal que le précédent mandat avait souscrit une assurance « Tous Risques Chantier » dans le cadre de la construction de l'école maternelle et de la cantine scolaire. Cette assurance a pour objet de couvrir, pendant toute la durée des travaux, les dommages matériels pouvant affecter l'ouvrage, y compris en cas de catastrophes naturelles. Considérant que la livraison de l'école n'est désormais pas prévue avant l'été 2026, il a été demandé à la SMACL de proposer un nouvel avenant permettant de prolonger les garanties pour la période du 1er mars 2026 au 30 septembre 2026. Le montant proposé pour cette prolongation s'élève à 3 740,85 € HT soit **4 066,24 € TTC**. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- d) **Acceptation des devis pour la mise en place du terrain multisports** : Christian MAKHLOUF informe le Conseil municipal qu'après consultation menée auprès de plusieurs entreprises, il est proposé de retenir les offres suivantes :
- l'entreprise STPFA pour la création de la plateforme et l'aménagement des abords du terrain multisports, pour un montant de 36 145,32 € HT, soit **43 374,38 € TTC** ;
 - l'entreprise HUSSON pour la fourniture et l'installation du terrain multisports, comprenant une piste d'athlétisme circulaire, pour un montant de 55 193,96 € HT, soit **66 232,75 € TTC**.
- Le Conseil accepte à l'unanimité.
- e) **Acceptation du plan de financement pour la demande de subvention au titre de la DETR** : Leslie LEGER explique qu'afin de mettre en œuvre ces travaux, la commune va déposer une demande d'aide financière auprès de la Préfecture au titre de la DETR 2026. Elle présente le plan de financement établi pour l'aménagement du terrain multisports à Vaise, qui est accepté à l'unanimité.
- f) **Contrats de maintenance des chaudières et pompes à chaleur des bâtiments communaux** : Christian MAKHLOUF informe le Conseil municipal que, dans un souci d'harmonisation des interventions relatives à l'entretien annuel et aux réparations des chaudières et pompes à chaleur des bâtiments communaux, il apparaît opportun de confier l'ensemble de ces prestations à un prestataire unique. À cet effet, l'entreprise AMC propose un contrat d'entretien d'une durée de quatre ans, avec reconduction tacite annuelle pendant cette période, pour les équipements suivants :
- Pompe à chaleur air/eau et système de ventilation double flux de la cantine : 686,40 € HT, soit **823,68 € TTC** ;
 - Système de chauffage et de ventilation du centre de loisirs : 910,00 € HT, soit **1'092,00 € TTC** ;
 - Système de chauffage et de ventilation de l'école : 1 970,15 € HT, soit **2'364,18 € TTC** ;
 - Système de chauffage, de ventilation et chambre froide de l'Espace de Vaise : 3'460,60 € HT, soit **4'152,72 € TTC** ;
 - Chaudière de l'église : 420,00 € HT, soit **462,00 € TTC** (contrat applicable à compter de 2027, l'entretien annuel ayant déjà été réalisé en 2026 par un autre prestataire) ;
 - Chaudière de la salle des associations : 370,00 € HT, soit **407,00 € TTC** (contrat applicable à compter de 2027, l'entretien annuel ayant déjà été réalisé en 2026 par un autre prestataire).

Tous les contrats proposés sont acceptés à l'unanimité.

3°) Administration Générale :

- a) **Création de 3 postes saisonniers pour le service technique pour la période estivale** : Considérant qu'en raison de l'accroissement du travail au service technique durant la période estivale et des remplacements à effectuer suite aux congés annuels des agents et du manque de personnel actuel, il y aurait lieu de créer trois emplois pour accroissement saisonnier d'activité d'adjoint technique à temps complet pour la période estivale, soit du 1^{er} juillet au 31 août 2026. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- b) **Création de 2 postes saisonniers pour le centre de loisirs** : Considérant qu'en raison des remplacements à effectuer suite aux congés annuels des agents, Il y aurait lieu de créer deux emplois pour accroissement saisonnier d'activité d'adjoint d'animation à temps complet pour la période estivale, à compter du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 août 2026. Le Conseil accepte à l'unanimité.

4°) Urbanisme – PLUiH – Aménagement Village

a) Dossiers vus en commission des 11 mai et 2 juin

- **Déclarations préalables**

- SCI LE CORRAL, Rue du Vieux Bourg : modification façades SE et NE = avis favorable
- M. CROCKFORD G., Impasse de Chenaz : accès, portail, abri voiture, abri de jardin, modification façade Ouest et velux = avis favorable
- M. PUCHOIS B., Chemin des Borrax : remplacement d'un portail existant et pose d'un portail avec clôture sur l'accès Rue des Claisets = avis favorable
- M. ANTOSZCZUK P., Rue Belle Fermière : isolation extérieure et PAC = avis favorable
- M. HOYOS F., Rue du Vieux Bourg : création d'un balcon = avis favorable
- Mme BOUZIT G., Route de Versonnex « Le Clos Lison » : pergola = avis favorable
- Mme GERVIER M., Route de Versonnex : installation d'une PAC = avis favorable

- **Permis de construire**

- //

b) Dossiers acceptés depuis le 5 mai

- **Déclarations préalables**

- M. FERREYRE D., Rue de la Gravière pour installation photovoltaïque
- M. KANDIAH K., Impasse du Fontaillon pour installation photovoltaïque
- M. NIRTA F., Route des Rosellets pour ravalement de façades
- M. SYLVESTRE D., Rue des Hutains pour modification pente de toit de l'abri
- M. ANTOSZCZUK P., Rue de la Belle Fermière pour isolation extérieure et pose d'une PAC
- M. PUCHOIS B., Chemin des Borrax pour le remplacement du portail existant
- SCI LE CORRAL, Rue du Vieux Bourg pour modification des façades SE et NE
- Mme BOUZIT G., Route de Versonnex pour une pergola

- **Permis de Construire**

- //

- **Dossiers refusés**

- Groupe ARTIS, Rue de la Velle pour modifications diverses = dossier non complété dans les délais
- SNC HOMESCENCE, Route des Rosellets pour un collectif de 15 logements = non conforme au PLUiH

- c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner** : 8 déclarations sont présentées pour lesquelles la commune n'exercera pas son droit de préemption.

5°) Scolaire – Cantine – Centre de Loisirs

a) Informations diverses :

- Le prochain conseil d'école aura lieu le 11 juin à 18h.
- La prochaine réunion de la commission a été fixée au mardi 16 juin à 19h.
- La fête de l'école aura lieu le 27 juin à l'Espace de Vaise.

- b) **Détermination des horaires applicables pour l'Ecole de Vaise** : Yann BILLARD rappelle que l'ouverture de l'école maternelle de Vaise est prévue pour la rentrée de septembre 2026. Il y a lieu de définir les horaires en tenant compte des éventuelles fratries fréquentant l'école élémentaire et l'école maternelle.

En conséquence, il a été proposé à l'équipe enseignante les horaires suivants, sur une semaine scolaire de 4 jours, comme actuellement, à savoir : : **8h15-11h25 (sortie) et 13h15-16h25 (sortie)**. Le Conseil accepte à l'unanimité.

6°) **Travaux, Bâtiments et Voirie**

a) Informations diverses :

- Les divers travaux de marquage au sol et de réfection de voirie (trous à boucher) sont prévus courant du mois de juin.
- Afin de faciliter la manipulation des tables mises à la location par nos agents techniques, un caisson de rangement/transport a été commandé.
- Laurence DUBOST se demande si le fait qu'il n'y ait pas d'éclairage au centre bourg est volontaire. Jean-Pierre RIVIERE rappelle que le secteur est en panne et qu'une intervention a été demandée.
- Anne-Lise souhaiterait que l'espace vert Rue des Frênes soit entretenu plus régulièrement.
- Jean-Pierre RIVIERE informe qu'un plan de circulation a été élaboré sur le parking de Vaise pour sécuriser les arrivées/départs des parents à la nouvelle école.
- Concernant le respect de l'interdiction de circuler sur le Chemin de Beule/Chemin des Béchettes, les dimanches et jours fériés, un devis pour une barrière a été demandé. La société propose un système programmable pour la fermeture et ouverture, avec télécommandes prévues pour les agriculteurs. Madame le Maire a rencontré Monsieur le Maire de Chevry pour lui présenter le projet, qui a donné un avis favorable et qui est prêt à installer le même matériel du côté de sa commune. Sylvain FAVRE précise qu'il faudra veiller à ce que la largeur de la voie soit au minimum de 4m50.

7°) **Commission Culture – Animations – Communications - Informatique** :

- Guillaume BOINON présente le calendrier des manifestations prévues pour 2026 et 2027, notamment pour établir un planning d'occupation de l'Espace de Vaise clair et à jour.
- Il informe également qu'un 1^{er} marché des artisans est prévu le 20 juin, Place de la Mairie. Si cette initiative est concluante et satisfait la population, elle sera renouvelée à l'automne.

8°) **Affaires sociales et CCAS**

a) Informations diverses :

- Irma GODOY informe qu'elle a souhaité partager le travail du CCAS en confiant certaines missions aux élus membres. C'est ainsi que Cécile GASSAN et Rachel MICHEL sont allées rencontrer l'agent administratif du CCAS de Ferney afin de se familiariser avec les fonctions d'un CCAS, et que Anne-Lise DALLMAYR a pris en charge la préparation d'un goûter pour les aînés le 18 octobre prochain avec une animation, et le repas annuel des aînés fixé au 14 mars 2027 avec également une animation.
- Irma GODOY fait part également de la réunion InterCCAS prévue le 15 juin prochain à GEX AGGLO, et des différentes formations auxquelles elle a assisté.

9°) **Ecologie – Economie Locale – Citoyenneté**

- ##### a) Informations diverses :
- Madame le Maire rappelle les différents objectifs de la campagne électorale, notamment la constitution d'un COPIL pour les chemins piétonniers, et la mise en place de permanences pour aider les segnerands dans le domaine de l'informatique.
- Cécile GASSAN a rencontré les bénévoles de la bibliothèque afin de connaître le fonctionnement de celle-ci et les éventuels besoins (meubles, matériels, livres....).

10°) **Communauté d'Agglomération**

- ##### a) Compte-rendu du conseil communautaire du 27 mai : le compte-rendu sera transmis aux conseillers.
- ##### b) Désignation de 6 conseillers pouvant représenter Segny dans les commissions thématiques citées ci-dessous :
- 1- Aménagement / Economie (Urbanisme-Habitat-Affaires domaniales et Foncier-Développement Economique) : Emma MISTRI se propose
 - 2- Mobilités : Jean-Pierre RIVIERE se propose
 - 3- Santé /Cohésion sociale / Logement (Santé-Petite Enfance-Logement-Cohésion Sociale-Sécurité-Gens du Voyage) : Leslie LEGER se propose assistée de Eliott MAHIER

- 4- Cadre de vie / Environnement (GVD-Environnement-Agriculture-Réserve Naturelle) : Guillaume BOINON se propose
- 5- Culture / Tourisme : Stéphanie DELAUNAY se propose assistée de Cécile GASSAN
- 6- Ressources : Anne-Lise DALLMAYR se propose.

Madame le Maire confirmera que pour chacune de ses commissions, le représentant pourra se faire remplacer en cas d'absence.

11°) Questions/informations diverses

- Madame le Maire rappelle le conseil du 5 juin prochain fixé à 18h dans le cadre des élections sénatoriales.
- Elle rappelle également aux conseillers de penser à retourner à Mathilde le formulaire pour l'affiliation ou non au régime de la sécurité sociale.
- Elle demande un accord de principe au versement d'une subvention à l'association « Le Raid Amazones » créée par deux sœurs, touchées toutes deux par un cancer du sein, et membres de la « Bulle Rose ». Elle propose de verser 200€. Le Conseil est d'accord.
- Un accord de principe est également demandé pour une subvention de 1'500€ sollicitée par l'ESCO dans le cadre du projet « Gothia Cup » (coupe du monde des clubs de foot) qui doit se dérouler en Suède début juillet. L'accord de principe est donné.
- Madame le Maire souhaite confier le site Internet à Irina CONTESCU qui accepte.

Le prochain conseil aura lieu le 7 juillet à 19h, salle des associations.

Séance levée à 21h50